L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 16 MARS 1884.

Académie des sciences, de Paris, (25 février).

L'unification de l'heure.—Le gouvernement des Etats-Unis a invité la France à se faire représenter dans la conférence internationale qui ouvrira ses travaux le 1er octobre prochain, à Washington. Le but de cette réunion diplomatique est de délibérer sur l'adoption d'un méridien commun et l'unification de l'heure. A en juger par les résolutions du congrès, formé de savants de divers pays, qui s'est réuni à Rome, l'année dernière, pour discuter les mêmes questions, la majorité des gouvernements représentés à la conférence de Washington donnera à ses délégués des instructions tendant à voter l'adoption du méridien et de l'heure de Greenwich.

L'Académie des sciences, consultée par le ministre des affaires étrangères, émet l'avis, par l'organe de M. Faye, rapporteur des sections de astronomie, de géographie et de navigation: 1° qu'il n'y a pas lieu pour la France d'abandonner des travaux et des publications fondés sur le méridien de Paris et illustrés par des études plusieurs fois séculaires; 2° que, s'il y a lieu d'adopter l'heure commune, les grands services publics intéressés, par cette mesure et ressortissant à divers ministères (postes et télégraphes, marine, travaux publics) doivent être consultés à cet égard; qu'en conséquence, il conviendrait d'adjoindre à la commission académique déjà formée des représentants de l'administration supérieure, afin que la question fût étudiée avec toute compétence.

L'inoculation de la rage.—De divers côtés les physiologistes expérimentent sur les animaux en vue d'obtenir, par des inoculations du virus rabique, l'immunité ultérieure contre les atteintes de ce mal redoutable. Il a été reconnu que, chez les animaux ayant succombé à l'hydrophobie, la substance de la moelle épinière, du bulbe rachidien, du cerveau, du système nerveux tout entier, récélait la virulence rabique. En effet, un peu de cette substance inoculée à un animal sain déterminait chez lui les symptômes soit de la rage muse, soit de la rage furieuse.

Le docteur Paul Gibier, aide-naturaliste au Muséum, poursuit depuis plusieurs mois, avec un zèle et un dévouement très méritoires, ces dangereuses expériences. Il vient d'obtenir récemment des résultats remarquables. C'est par une méthode toute spéciale qu'il a pu obtenir comme chez la trépanation qu'il pratique l'inoculation du virus rabique; il se sert d'une fine aiguille et d'une seringue de Pravaz. C'est ainsi qu'il a mis sous l'influence du virus de la rage des oiseaux (poules et pigeons). Il s'est assuré de la manière suivante que ces animaux avaient contracté la rage, bien qu'ils n'en donnassent aucun signe extérieur. Ayant pris sur eux, au bout de douze et quinze jours, en des points où la virulence était supposée résider, de la matière organisée et l'ayant inoculée à des rats et à des cobayes, il a vu ceux-ci succomber rapidement, dans l'intervalle de onze à treize jours, à une rage parfaitement caractérisée.

D'autre part, il a constaté que si on laissait s'épouiser un laps de temps plus étendu avant d'emprunter à l'oiseau la matière à inoculer, cette matière était devenue inoffensive et ne donnait plus la rage. D'où cette double conclusion que les oiseaux contractent la rage et qu'ils en guérissent ensuite.

Ils contractent la rage, ajoutons-nous, puisqu'ils la transmettent; mais il est évident que la rage ne produit pas chez eux les mêmes effets que chez les mammifères. Le virus peut donc séjourner et se maintenir avec ses propriétés pendant un certain temps dans leur organisme, mais il y rencontre des conditions spéciales qui entravent son action destructive et favorisent son élimination. Le jour où le docteur Paul Gibier aura déterminé ces conditions, il aura fait un grand pas vers la solution du problème.

MM. Pasteur, Chamberlain, Roux, continuent avec leurs recherches sur les effets du virus rabique. Ils procèdent à l'inoculation par la trépanation. Voici les principales constatations qu'ils annoncent avoir faites dans ces derniers temps. Le virus se conserve dans l'encéphale et la moelle pendant plusieurs jours, si on maintient autour des liaisons une température relativement basse (au-dessous de 10 degrés). Le virus peut exister, mais n'existe pas toujours, dans le liquide encéphalorachidien (l'humeur qui baigne le cerveau et la moëlle). Les nombreuses tentatives faites pour cultiver le virus dans une sorte de milieu ont échoué. Au sein des matières qui recèlent le virus rabique, on n'est parvenu à distinguer, à isoler aucun microbe. N'y aurait il donc pas de microbe de la rage?

A cette question, M. Pasteur répond: "Je ne sais si le microbe existe ou non, mais si vous me présentez deux bulbes rachidiens, provenant, l'un d'un animal rabique, l'autre d'un animal sain, je pourrai à l'aide du microscope dire quel est le bulbe virulent; car j'y découvrirai de très fines granulations que l'autre bulbe ne contient pas."

C'est du plus souvent la rage muse, manifestée par l'état paralytique, que les inoculations provoquent; mais il est possible de provoquer aussi, en procédant d'une façon déterminée, la rage furieuse. Il est parfois arrivé qu'un animal inoculé a éprouvé d'abord des accidents de rage à marche gnée, lorsque soudain, quarante jours après l'inoculation, survenait une rechute au cours de laquelle la rage se manifestait dans toute son intensité.

Ce phénomène a été observé fréquemment chez la poule. Généralement, l'inoculation du virus rabique a duré de vingt-cinq jours. On a cherché à s'assurer si le virus ne s'atténuait point par le froid; s'il ne se communiquait pas de la mère au fœtus; le résultat des expériences a été négatif. On s'est demandé si l'absorption du virus neff s'opérait point par les vaisseaux sanguins rendus béants par la plaie d'inoculation. Cette plaie a été traitée par le thermo-cautère qui détruit, comme on sait, la faculté d'absorption. L'inoculation ne s'est pas moins produite. Le mécanisme de la propagation du virus reste jusqu'à ce jour mystérieux. L'énergie du virus est susceptible de varier par le passage successif à travers l'organisme de diverses espèces (poules, lapins, cobayes, etc.) On est arrivé à posséder des virus dont la puissance était connue d'avance et avec lesquels on était assuré de tuer un lapin, un cobaye, au bout de 5, 6, 10, 15 jours.

Il existe dans le laboratoire de M. Pasteur des chiens qui ont été rendus réfractaires aux inoculations de substances virulentes rabiques; cette immunité, qui leur a été conférée par un virus ayant traversé plusieurs organismes, dure-t-elle? Voilà sur quoi il n'est pas encore permis de se prononcer. Mais on comprend de quelle importance serait cette immunité, qui, supprimant chez le chien le développement de la rage, supprimerait en même temps pour l'homme le danger provenant de l'espèce canine.

Fermentation des fumiers.—M. Gayon a fait l'expérience suivante: Il prend deux boîtes, chacune d'une contenance de 1 mètre cube. L'une est percée de trous qui laissent arriver l'air dans l'intérieur; l'autre est hermétiquement close et munie d'un tube aducteur. Toutes deux sont remplies de fumier. On observe alors que dans la caisse fermée la température stationne, des organismes anaérobies (qui vivent sans air) se multiplient et que la fermentation s'accompagne d'un dégagement d'acide carbonique, de formène et de carbures d'hydrogène (gaz d'éclairage). Ces carbures sont assez abondants pour que M. Gayon ait songé à les recueillir et à les utiliser pour l'éclairage dans les fermes. Dans la caisse percée de trous, la température s'élève jusqu'aux environs de 80 degrés et les animalcules qui apparaissent sont aérobies.

Le ministère de la marine, en France, vient de dresser le relevé total des liquidations effectuées jusqu'au 1er janvier 1884, en exécution de la loi du 9 janvier 1881, qui a alloué à la marine des primes de navigation pour les voyages de long cours.

Il résulte de ce travail que les liquidations se sont élevées à la somme de 16,698,067 fr. 82, se décomposant comme suit:

Bâtiments à vapeur en fer	11,581,002 33
Bâtiments à voiles en fer	1,311,021 87
Bâtiments à voiles en bois	3,804,043 62
Total égal	16,696,067 82

En ce qui concerne le nombre et la provenance (construction française ou construction étrangère) des bâtiments primés, les tableaux peuvent se résumer ainsi:

Au total, 763 navires, dont 529 de construction étrangère.

Ces 763 navires avaient une jauge de 453,038 tonneaux, dont 253,814 pour les 529 bâtiments de construction française et 199,224 pour les 234 de construction étrangère.

Le nombre de milles parcourus par les 763 bâtiments primés est de:

Bâtiments à vapeur, en fer	5,645,960
Bâtiments à voiles, en fer	2,332,863
— en bois	15,022,566
Ensemble	23,884,011

Un avoué qui perd la parole à la suite d'une violente émotion, telle est l'histoire que le journal l'*Italie* raconte en ces termes:

Pendant qu'on débattait une cause civile devant une des prétures de Turin, un avoué, un peu surexcité par d'abondantes libations matinales, se permit d'outrager le préteur en pleine audience.

Le magistrat ne pouvant permettre qu'on offensât la justice, usa de son droit et fit arrêter, pour être traduit devant le Tribunal correctionnel, l'avoué impertinent. Mais pour prouver que son client avait réellement perdu l'usage de la parole, il dit que le préteur eût mieux fait d'éloigner de la salle d'audience le procureur Rossi qui se trouvait en état d'ivresse.

Le Tribunal a condamné Rossi à trois jours d'arrêt.

Une mode—charmante celle-là, et qui a des chances de s'acclimater dans les salons parisiens—vient d'être importée chez nous, dit le *Journal du Havre*, par la colonie sud-américaine.

Dans les soirées, une jeune fille, qui stationne à l'entrée des salons, donne, à chaque arrivant, un bouquet. Les hommes attachent le bouquet à leur boutonnière, les femmes le fixent à leur corsage.

Dans le salon, comme chaque bouquet a un correspondant, dès qu'un cavalier rencontre une dame portant un bouquet pareil au sien, il la salue, et, pendant toute la soirée, il est son danseur attitré.

Zède avait chez lui un cousin de province qui, loin de comprendre que sa présence était gênante, prolongeait indéfiniment son séjour et ne parlait jamais de repartir.

A la fin, Zède, qui en avait assez, eut recours à un stratagème:

—Et votre femme, mon cher cousin, lui dit-il l'autre soir en dînant, doit-elle s'ennuyer là-bas, toute seule!

—C'est vrai, fit le cousin. Mais je lui ai écrit ce matin.....

—Comment, déjà, vous nous quittez!

—Oh! pas encore, répliqua le provincial avec une douce sérénité; j'engage seulement Adélaïde à venir me rejoindre!

Taupinette est allée dernièrement au Louvre.

Elle voulait voir la Vénus de Milo et s'adresse à un gardien.

—Où est la Vénus?

—Pas visible!

—Comment! Pas visible!

—Pas pour le moment.

Taupinette avec dignité.—Vous pourriez dire: Madame n'est pas visible.

Le fils d'un facteur de pianos est peintre distingué. Au dernier Salon, la critique a été unanime à lui reconnaître une grande puissance de touche.

Nies donc l'atavisme!

Féroces, les employés d'administration du pays de Gérolstein.

Un monsieur se présente au guichet du bureau des passeports.

—Votre adresse, votre profession, votre âge?

—Paris, rue Mayran, 52, homme de lettres, trente-sept ans.

—Bien, maintenant, je prends votre signalement.

—Ajoutez: signes particuliers, marqué de la petite vérole.

L'employé, d'un air aimable:

—Est-ce que vous croyez que ça ne se voit pas.

Il y a toute une esthétique dans les deux lignes suivantes:

Le sens de l'admiration a créé plus d'œuvres que les œuvres elles-mêmes ne créent à leur tour d'admirations.

DRAPS COMPRIS.

Chacun connaît l'histoire de ce voyageur auquel l'hôtelier avait fait payer 3 fr. 50 c. une tasse de bouillon et qui, pour se venger, lui envoya pendant un mois des colis en port dû, contenant ces simples mots: Votre bouillon était fort bon, mais fort cher. Le sieur Jacquet, qui comparaîtrait en police correctionnelle sous la prévention de vol, semble avoir voulu rééditer d'une autre façon cette incélébrée vengeance.

M. le président—Jacquet, vous êtes prévenu d'avoir, dans la nuit du 25 octobre dernier, volé une paire de draps au sieur Huto, chez lequel vous avez passé la nuit.

Le prévenu: C'est des mauvaises farces qu'on vient me faire, j'ai emporté ces draps parce qu'ils étaient compris dans le prix de location de la chambre.

M. le président: C'est toujours ainsi que cela a lieu, mais ce n'est pas une raison pour emporter les draps en quittant l'hôtel.

Le prévenu: Quand j'ai loué la chambre, M. Huto m'a dit: "C'est 3 francs pour la nuit, draps compris." Dame! une mauvaise chambre sous les toits pour 3 francs, si on n'a pas le droit d'emporter les draps, c'est raide. Et payer d'avance encore.

M. le président—Puisque vous saviez le prix qu'on vous demandait, vous n'étiez pas forcé d'accepter.

Le prévenu—Faut bien dormir, quoi; ils étaient tant seulement pas propres, ces draps; même que c'est une mauvaise spéculation que j'ai faite là; j'aurais été obligé de les faire laver.

On entend le témoin Huto.

M. le président (au témoin)—Cet individu s'est présenté chez vous, le 24 octobre dernier, vers dix heures du soir; il vous a demandé une chambre?

Le témoin—Oui, monsieur le président.

M. le président: Qu'est-ce que vous entendez par une chambre, draps compris. Vous ne mettez donc pas de draps à tous vos lits?

Le témoin: Ça dépend du client; il y en a qui préfèrent coucher sans draps; alors, c'est moins cher; maintenant, avec draps, ça dépend; si les draps ont déjà servi, je fais une petite diminution; s'ils sont tout à fait propres, c'est le grand prix; mais je préviens toujours.

M. le président: Comment vous êtes-vous aperçu de la disparition de vos draps?

Le témoin: Dame! si je débine le truc en public, ça pourra me nuire.

M. le président—Il ne s'agit pas de tout cela; expliquez au Tribunal comment vous avez soupçonné Jacquet d'avoir volé vos draps.

Le témoin—C'est un truc de mon invention, ça pourrait me nuire.

M. le président—Si vous ne vais libre votre déposition devant M. le juge d'instruction; mais vous devez reproduire verbalement votre déposition devant le Tribunal.

Le témoin—Alors voilà, comme je loge à la nuit, je n'ai pas le temps de prendre des renseignements sur les gens que je couche, et comme déjà on m'a volé plusieurs paires de draps, je les couche en faisant le lit à la sonnette.

Le prévenu—Vieux filou!

M. le président (au prévenu): Vous aggravez votre situation.

Le témoin: Or, le matin du 25 octobre, je faisais mes comptes dans mon bureau, quand j'entends un carillon à tout casser. Je regarde le numéro, c'était le 58. Bon que je me dis, encore un que je vais fouiller quand il descendra. Monsieur descend et voilà qu'il me dit que mes draps avaient déjà servi, que c'était une volerie, voleur vous-même, qu'il lui répondait; mes draps sont encore bons, puisque vous les emportez. Alors il devient tout pâle; je le fais fouiller et je trouve mes deux draps qu'il avait roulés autour de son corps.

M. le président (au prévenu): Qu'avez-vous à dire?

Le prévenu: C'est des mauvaises farces, mais je suis bien aise de la connaître celle-là.

Le témoin: Quand je vous disais que ça me nuirait de débiner le truc.

Draps non compris, Jacquet est condamné à trois mois de prison.

LA MÈRE CRAMOISIE.

Augustine-Cécile Condrieu, que les enfants de la montagne Sainte-Geneviève ont surnommée la Mère Cramoisie, est une véritable outre à vin. A voir ces yeux ébriolés, ces lèvres cautérisées par les liqueurs spiritueuses et les couleurs rubis ou bulbes semés sur cette peau tannée, il n'est personne qui devinerait sous ces haillons, sous les plis de ce bonnet fripé, l'une des plus séduisantes Aspasies de la Restauration. Elle est prévenue du délit de vagabondage.

—Femme Condrieu, quels sont vos moyens d'existence?

La mère Cramoisie, se récriant—Femme Condrieu!..... Ah bien! vous parlez joliment, au jour d'aujourd'hui!..... Femme Condrieu!..... Il paraît qu'on se tuleye ici..... merci!..... Au fait et au prendre, de quoi causons-nous, mes petits agneaux?.....

—Je vous demande quels sont vos moyens d'existence, de quoi vous vivez.

—Vous me faites rire!..... Sûrement, ce n'est pas de l'air du temps, comme on dit. Tout le monde sait bien que la canaille mange plus de pain que de volaille. Mais, bah! ce n'est pas ça qui vous fait une bonne conscience, heureusement que le pailleté [vin paillet] n'a pas été inventé pour confire les cornichons, et de celui-là, il y en a pour toutes les classes de la société..... Ah! par exemple, le nôtre râpe un peu, c'est vrai..... mais ça vaut encore mieux que toutes ces drogues de vin cha-ce qu'on met des violettes et des pajubes pour la riche.

—Vous ne répondez pas. Avez-vous une profession? On vous a surprise demandant l'aumône; vous deviez savoir cependant que la mendicité est défendue.

La mère Cramoisie—Ah! mon Dieu, qu'est-ce que vous me dites donc là, mon bon juge?..... Mais c'est le massacre des innocents!..... Vous voulez donc faire mourir le pauvre monde?..... Est-ce que les petits souliers n'ont pas toujours été dans les grands, et les pauvres après des riches? Quand j'étais dans les plumes et les chansons de ma roquin fin, ça se pratiquait ainsi; ce que je donnais alors, on me le rend aujourd'hui. Qué que ça peut faire à la patrie? Tenez, voulez-vous que je vous dise?..... Il n'y a que les mauvais riches qu'ont fait cette loi.

L'inspecteur de police qui a arrêté la Mère Cramoisie dépose que non-seulement elle se livre habituellement à la mendicité, mais encore que son intempérance est de notoriété publique dans tout le quartier de la place Maubert.

La mère Cramoisie, se tournant vers l'inspecteur—Et toi aussi, mon petit loup, tu fais comme si tu avais pur l'oreille..... Allons donc! Retiens-moi bien ceci: à nos âges, mon petit camus, le vin, c'est comme de la tisanelle de santé. Un verre de verjus, c'est, sans comparaison, comme si on avalait un gilet de molleton sans manches!.....

—N'avez-vous pas une famille, des parents, des amis, qui puissent vous réclamer?

—Je me réclame moi-même, donc.

—Si le tribunal vous remettait en liberté, que feriez-vous?

—Je lui ferais une belle révérence, et puis..... Dame! je suis de bonne foi, j'irais savoir si l'enseigne du Vert galant n'a pas changé de place; car il faut vous dire que la pitulite me travaille, et que mes pauvres rhumatismes me font bien souffrir!.....

La prévenue, jugeant que la Mère Cramoisie pourrait fort bien s'enhardir de son indulgence pour reprendre le cours de ses mauvaises habitudes, la condamne à huit jours d'emprisonnement et ordonne qu'à l'expiration de sa peine elle sera conduite au dépôt de mendicité.

La mère Cramoisie—Vous me donnez donc comme ça mes invalides! C'est égal, la justice n'est pas juste d'empêcher le monde de vivre comme vivent les petits oiseaux du bon Dieu!

MAUVAIS MÉNAGE.

Les souvenirs laissés par le ménage Comperé dans les six derniers logements qu'il a occupés, portent à croire que le meilleur parti à prendre par ces deux époux mal assortis, c'est de ne plus habiter ensemble.

Voici l'énumération exposée par Me Barlière, défenseur de la femme, à propos des blessures volontaires qu'elle a faites à son mari et qui l'amènent en police correctionnelle.

Premier logement: Compère y amène des camarades passer la nuit, et sa femme est obligée d'aller coucher avec sa fille. Deuxième logement: Compère tente de s'empoisonner. Troisième logement: Compère est condamné pour ivresse et coups. Quatrième logement: scène de couple de balai dont la voisine et surtout la femme Compère ont gardé mémoire. Cinquième logement: Compère vend le mobilier. Sixième logement: La femme Compère commet les actes dont le Tribunal est saisi.

C'est une grande femme sèche et osseuse.

Vous êtes, paraît-il, lui dit M. le président, d'une jalouse féroce; de la des scènes que vous faites à votre mari; de sorte que vous ne vivez pas très bien d'accord et que, de son côté, votre mari vous injurie et vous porte des coups.

Compère (avec indignation): Des coups! c'est moi!

M. le président: Taisez-vous!

Le moment venu de dire ce dont il se plaint, Compère ne peut entrer dans aucun détail; je ne sais qu'une chose, dit-il, c'est que j'étais au lit, endormi, quand tout à coup, je reçois une grêle de coups de marteau et une casserole d'eau bouillante sur la figure; ça me réveille.

M. le président, Et au lieu d'un bain de pieds, vous lui avez donné un bain de tête; puis, vous l'avez si bien frappé à coups de marteau qu'il est resté six semaines à l'hôpital.

La prévenue: Les coups de marteau, c'est faux; l'eau, oui, c'est vrai.

M. le président: Et le chat que vous lui avez jeté à la figure et qui l'a griffé.

La prévenue: Il a voulu me défendre, cette pauvre bête, voyant que j'allais être battue; et pour ma récompense, monsieur son maître l'a jeté par la fenêtre.

M. le président (au mari): N'êtes-vous pas un peu ivrogne.

Compère: Ivrogne..... Je bois, c'est vrai, mais loyalement, pas par méchanceté. Je reste deux fois deux mois à sec, alors, dame, après, penses-tu! je bois.

M. le président: Vous avez quitté votre femme?

Compère: Après l'eau chaude et les coups de marteau? Je vous crois que je l'ai quittée.

M. le président: Rentrerez-vous avec elle?

Compère: Ah! non, merci; je demande la séparation; je n'ai pas envie de recommencer cette petite fête.

Le Tribunal a vu dans toute cette affaire des circonstances assez atténuantes pour ne prononcer, contre la prévenue qu'une peine de huit jours de prison.

Quand au reste du ménage, il est bien expliqué par le proverbe: chat échaudé.

Il paraît que pour la patience, M. Pasteur ne brille pas.

Lors de ses jamesses quenelles avec M. Guérin, un de ses collègues de l'Académie disait:

—C'est à croire à l'influence du nom, tant il est naturellement porté à vous envoyer paître.

Un bon à-propos du *Charivari*:

Sur le boulevard, quand la loi sur les cris séditieux sera appliquée:

Un monsieur appelle son cocher. Deux agents de police le saisissent au collet.

—Vous avez crié: "Vive, César!....."

—C'est mon chien!.....

—Je ne vous regarde pas, vous vous expliquerez en cour d'assises!

Deux pochards regardent l'affiche de l'exposition du Jardin des Plantes.

—Des poissons trouvés par le *Talisman* dans la mer des Sargasses!

—La mer des Sargasses..... glapit l'autre. Ça doit être apéritif!.....

Caramboul raconte qu'il s'est battu en duel au premier sang.

—Il s'agissait de blesser légèrement l'adversaire. Le combat dura longtemps. Toutes les cinq minutes nous faisions une pause pour prendre un verre d'eau sucrée. Enfin, je m'arrête; l'honneur étant satisfait: mon adversaire s'était plaqué le nez!

Un provincial grinchu, venu à Paris pour la première fois, prend place à une table d'un restaurant du Palais-Royal.

Pendant qu'il procède méthodiquement à son installation, le garçon lui débite machinalement la kyrielle:

—Melon, andouille, tête de veau, pieds de cochon.....

Le monsieur grinchu, se levant furibond:

—Ah! ça, triple insolent, est-ce que vous croyez qu'on vient de Landerneau pour se faire insulter?

Dans un salon, une jeune femme commence un morceau; mais le son, trop élevé, ne lui permet pas de continuer. Elle se tourne alors vers le pianiste.

—Je ne puis rester en si, monsieur.

—Alors, restez en *la*, madame, répond le musicien bourru.

Le jeune marquis de L..... avait fait la *fête*, en compagnie de deux joyeux compagnons. Arrivé chez lui, les idées un tantinet brouillées, il croit remarquer que Baptiste, son valet de chambre, a, de son côté, fêté Bacchus plus que de raison.

—Ah! ça, maroufle, dit-il en bredouillant, si nous sommes, gris le même jour, qui fera le thé?

Me F....., l'avocat bien connu, a réussi, à force d'éloquence, à faire acquitter certain chevalier d'industrie du plus triste acabit.

Le procès terminé, le défenseur réclame à son client le prix de sa plaidoirie.

—Vous voulez rire, fait l'escroc avec sérénité: sachez bien, monsieur, que vous n'aurez jamais de moi un radis!

—Comment! vous refusez de me payer!

—Absolument, et qui plus est, je vous défie, oui, je vous défie de me faire passer pour un voleur, après l'éloge que vous avez fait de moi.

La Patrie a découvert l'annonce suivante à la quatrième page d'un journal bourguignon:

"Il a été perdu, jeudi dernier, à la tombée de la nuit, un chien basset qui a les oreilles coupées, la queue longue depuis la place d'Armes jusqu'au numéro 12 de la rue de la République."

Ce n'était plus un chien, c'était une comète!

Le marquis de Calinaux reprochait à son fils, qui fréquente un hôtel de Transylvanie, ses pertes au jeu.

—Bast, répond le jeune homme, un jour on perd beaucoup, le lendemain, on perd..... moins; ça fait une moyenne!

Un mari et sa femme entrent au cirque d'Hiver en se querellant.

Une dame aux petite bance s'avance d'un air malicieux:

—Fant-il débarrasser madame? dit-elle en minaudant.

—Si c'est de mon mari, ma foi, je ne demande pas mieux!

Entre artistes:

—Qu'est-ce qu'on répète, à ton théâtre?

—Ce qu'on répète?

—Oui.

—Mais qu'on voudrait bien toucher ses appointements!

Le capitaine Pamphile, terminant un récit de chasse:

—J'avais blessé la bête assez grièvement; je l'ai suivie avec la ténacité d'un Indien, pour l'achever "à coups de crosse!"

Or, il s'agissait..... d'une alouette!

Encore la dame aux Sept-Petites-Chaises.

En compagnie de quelques amis, elle visite l'Exposition des animaux gras. On la conduit vers les instruments de labourage.

—Oh! non s'écrie-t-elle impétueusement, n'allons pas de ce côté, je ne comprends rien aux machines à *bricoler*.

Nos bons Marseillais:

—Oui, monsieur, disait un jour un médecin des environs de Marseille, l'air chez nous est si bon que tout le monde y est centenaire.

—Mêmes les jennes gens!

—Même les jeunes gens.

En province:

M. et Mme X..... qui reviennent de Paris, ne sont pas d'accord sur une date.

—Comment, dit madame, tu ne te rappelles pas? C'est le fameux jour..... à nous avons trouvé de la place dans l'omnibus!

Sur le boulevard:

—Il est bien drôle, ce garçon-là, il a toujours une chose amusante à raconter.

—Oh! ça, c'est vrai; il dérideraît une pomme cuite.

Bel exemple des divagations que peut produire la colère:

—Vous êtes un idiot, monsieur.

—Et vous, un rude cretin.

—Vous me rendrez raison de cette insulte.

—A vos ordres.

—Votre haure?

—Quand il vous plaira.

—L'endroit?

—Où vous voudrez.

Tous deux ensemble:

—J'y serai!

Et ils se séparent, convaincus de s'être fixé un rendez-vous!

Entre bohèmes:

—Mon cher, depuis que je donne des scompptes à mes créanciers, ils ne me laissent plus une minute de repos.

—Pas étonnant; les créanciers, on voilà de la nourriture trèbe; plus on les arrose, plus ils repoussent.

L'oncle Bigre de Bigre, devenu fort avare sur ses vieux jours, se plaint à un camarade d'enfance des fredaines coûteuses de son neveu:

—Ce Gontran va me ruiner! s'écrie-t-il. Encore une traite de trois mille francs que j'ai payée ce matin!.....

—Peste!

—Le garnement appelle ça me faire une niche.....

—Dame! comme il le sait très chien!..

A propos de Marino Faliero, nous possédons une relation de voyage en Italie, datée du dix-septième siècle, et dans laquelle l'auteur, parlant du fameux doge, franchise son nom en l'appelant tranquillement..... Marin Faller.

Dans le même idiome fabriqué, nous disons bien Lorédan, Michel-Ange, Sixte Quint.

C'est égal, Marin Faller, le lecteur ne s'y attend pas du tout.

Citons, du *Journal amusant*, cette pay-sannerie de Baric. Un paysan frappe à la porte close d'un voisin:

—Eh! père Noël, dormes vous?

—A cause?

—Vous me prêteriez cent sous pour acheter une vache à la foire.

—J' *dors*.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 15 mars 1884.

COMPTOIR D'ESCOMPTE CLEARING HOUSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Vous comptant Jusqu'cette semaine	$1,691,620 90	$322,735 17
Même temps la semaine dern.	1,979 603,04	246,217 28

HOTEL DES MONNAIES

Exposé hebdomadaire

Dépôt d'or (onces)	202 92
do d'argent (onces)	163,188 60
Frais aux déposants, or	1,921 49
do do argent	190,240 82
Argent monnayé	200,000 00
Expédition de Standard Dollars	28,500 00
Prix de l'argent en lingot, par once	1,12

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon)	par
do [lire le dollar]	85c
Prix de l'argent en lingot à Londres	51d

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain	87½ @	88
Pièces de 5 francs	80 @	—
Pièces de 20 francs	3,80 @	3,90
Souveraine	4,80 @	4,90
Pièces de 10 shaires	7,50 @	—
Doublons espagnols	16,40	—
Doublons patriotes	15,35	—
Doublons mexicains	15,40	—
Onces de 20 francs mexicains	18,50 @	19,40
Or de l'Amérique du Sud	80c. par pas	
20 marcs prussiens	4,60 @	4,75
Or de la Colombie	7 @ 7 0/0 esc	
Oranienstein gold pieces	95 @ 0/0	—
Or américain mutilé	3 @ 5 0/0 escompte	

MARCHE MONETAIRE

L'argent est un peu plus ferme aux mêmes cotes.

Prêts sur demande: aux banques 7 à 8 pour cent; au dehors des banques 8 à 7. pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:

Papier ordinaire escompte 7 à 8 pour cent

Prêts sur garantie collatérale	6 à 7 pour cent
Hypothèque A1	7 à 8 "
" A	8 "

OTANGE.

REICHMARKS—Commercial 94¾ à 94¾.

LE STERLING est calme.

Connaissements demeurent et A1 clear.....85 à 486

Traites du banquier [sterling] 487

do [sommes faibles] 487½

Suivante jours

LES FRANCS sont calmes.

Francs de commerce.....5,19¾ à 5,18¾

Traites de banquiers, nominales. 5,15

Suivante jours.

Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.

Faites de commerce du pair à 50c de prime.

Les Banques tirent des chèques nominaux $2 00 de prime par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les dernières cotes certaines recueillies de diverses sources authentiques:

	Offre	Demande
C. S. 4 0/0 ioi	122½	—
do à Londres	125 ex-coup	

VENTES A LA BOULIE DE LA NLLE ORLEANS.

Bureau à 10 A. M.

5,000 Bons à Prime	90¾
15,000 do	90¾
La 7e 68½	Prime 90¾ 90¾

Bureau à 12 M.

10,000 Bons à prime	90⅞
La 7e 68½ 69¼	Prime 90⅞ 91

ACTIONS EN VENTE.

Dernières cotes de R. O. Stock Exchange

Banques.	Valeur	Offre	Demandé
Canal & Banking Co	100	140	146
Citizens	100	117½	120
Germania National	100	141	150
Germania Savings	100	—	—
Hibernia National	100	—	—
Louisiana National	100	—	—
Metro. Loan & Savings	100	111	—
Mechanics' National	100	—	—
N.O. National	100	225	—
People's	50	—	—
State National	100	155	160
Union National	100	117½	118½
Compagnies d'assurances.			
2 Crescents	100	116½	119
Factors and Traders Ins	100	91½	94
Firemen's	50	82	90
Germania Insurance Co	100	—	—
Hibernia Insurance	100	—	—
Home Ins	40	—	26½
Home Insurance	100	105½	—
Lafayette	50	57½	60½
Mechanics' Mutual	100	107½	109
Mechanics & Traders Ins	100	117½	120
N. Orleans Insurance As	20	34	—
New Orleans Ins Co	50	57	59
People's Insurance	50	—	21½
2 1st Mutual Insurance	100	—	—
Southern Insurance Co	100	109	103½
Teutonia	100	—	136
Chemins de fer Urbains.			
Carrollton	100	104½	105
2 Crescent City	100	99½	100½
Jackson & Bienville	50	—	—
New Orleans City	100	104	105½
Orleans	50	44½	47
St. Charles Street	50	76½	77½
Assurances hypothécaires			
Mississippi Oil Works Co	100	—	—
C O Sugar Refinery	100	38	—
O City Sugar Refinery	50	38½	39
Imp. Rendal Warehouse	100	—	—
Jefferson City Gas Light Co	100	—	—
Louisiana Sugar Refining	100	20½	22½
Louisiana State Lottery Company	100	—	—
Louisiana Oil Company	100	60	70
Metairie Cemetery Ass	100	—	—
N O Gaslight Company	100	80½	82
N O. Waterworks Company	50	52	52½
Planters Compress Oil Co	100	75	100
Sugar Refinery Company	50	—	60
Sugar Refinery Mfg. Co	50	—	—
Southern Mfg & Export Co	100	—	—
Southwestern Brush Electric Light Co	100	—	—
Fermeurs de Gaz d'Eclairage			
Louisiana Sevens	65½	69½	—
" Tens	—	—	—
" Eights	75	—	—
" Tarons (Baby Bonds)	—	—	—
	Offre	Demande	
Bons de Ville.			
Frankland	90½	91	
Issued 1875.	—	—	
Premium drawn number	—	—	
Privilège sur bons à prime	—	—	
Crescents 6s	103½	104½	
City Cons. 8s	103½	105	
Extended 6s	98	100	
City 6 0/0 certificates	93	98	
City 6 0/0 Cts. for Cons Coup	88½	89½	
Other City Bonds.			
Issued 1875.			
Home Rivers.			
Canal & Ulsib. 1st mort	—	—	
St. Charles & St. Louis & Chicago R. R.			
4 Sock. R. R. 1st mort	106	—	
Sock. R. R. 2d mort sevs	—	—	
Sock. R. R. 2d mort cons	—	—	
Marginal & L'Ilet goldmart	—	—	
N O Pacific RR 1st gold mtge.	84	87	
St Charles Street Car mortgage	—	—	
N. O. City RR Co mort	109½	110½	
St Charles St RR mortgage	—	109½	
N.O. Waterworks Co mrt	106	108	
La Lake Mfg mort	—	—	
Levee Steam Cotton Press Mt'ge	—	—	
Certificates et Warrants.			
State Warrants			
1883, Constitutional	80	—	
1883 Ordinary	—	—	
Fellos Jackson	—	—	
Certificats d'école d Etat	33½	—	
City Trans Cts, old	—	—	
do do new	65	70	
Jan. 1879, In'st Ocs	—	—	
Certificats de la ville de Trasta 98 de 1880.	57	—	
Unpaid State Coupons, No 12 [Jan 1 1880]	34	—	
do prior to No 12	—	—	
Unpaid city coupons de Consolidated	—	—	
Half paid Coupons	—	—	
State School warrant	—	—	

1 Avec Dividende	5 Sans Dividende
2 Avec Coupon	6 Sans Coupon
3 Obligations Terres	7 New Stock

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

[Les cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et non statistiques de cotons de New Orleans Cotton Exchange.]

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 7000 balles, comprenant 600 balles après 2:30 p. m. hier.

Le marché est ouvert et ferme.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c plus bas que les c